

## VALEURS GAULLISTES, VALEURS DE TOUJOURS ?

La question de la pérennité des valeurs gaullistes est plus que jamais d'actualité. Les cérémonies du 9 novembre dernier en ont offert l'illustration ; à Colombey-les-Deux-Églises, où il était venu poser la première pierre d'un équipement muséographique consacré à Charles de Gaulle, le Chef de l'État a dressé ce jour un vibrant portrait du fondateur de la V<sup>e</sup> République, Jacques Chirac termina son discours par un plaidoyer en laveur de la défense des héritages gaulliens, et notamment la constitution de 1958. Le même jour, depuis Saint-Étienne, le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy donnait sa propre définition du gaullisme, une définition qui lui permettait de s'y rattacher : *"Il n'y a pas d'idéologie gaulliste. Le gaullisme nous parle d'une certaine idée de l'homme et de la politique, à travers l'expérience réussie d'une certaine idée de la France. C'est une éthique, une morale, un comportement. C'est le sens de l'État. C'est l'exercice du pouvoir comme un don de soi"*.

Quelques mois plus tard, après un appel un peu maladroit *"à la liberté et à la souveraineté du Québec"*, la candidate socialiste Ségolène Royal tentait de se protéger des critiques en s'abritant derrière l'ombre du Général de Gaulle : la phrase *"Vive le Québec libre"*, de 1967, est pour elle *"une belle phrase"*. Ainsi donc, nui risque que le gaullisme soit devenu un corpus mort, rangé dans le tiroir des vieilleries sans intérêt. Les multiples tentatives de récupération dont il fait l'objet montrent qu'il y a encore quelque chose de bien vivant en lui.

Pourtant, à force d'être tirées à hue et à dia, d'être brandies comme un principe sacro-saint derrière lequel il fait bon s'abriter, les valeurs gaullistes courent le risque d'être vidées de leur substance. Ce risque est d'autant plus grand que le gaullisme est intrinsèquement lié à son fondateur. On pourrait même définir le gaullisme, tout simplement, comme la mise en œuvre par Charles de Gaulle des valeurs qui lui furent chères, valeurs nées de son éducation, de son époque, de sa capacité d'analyse, de sa vision du monde, tant et si bien que nul héritier ne pourrait s'en réclamer. Le gaullisme serait dans cette époque un phénomène conjoncturel lié à un individu. Le gaullisme serait Charles de Gaulle, et Charles de Gaulle serait le gaullisme. En dehors de lui, pas d'idéologie qui tienne.

Ces valeurs qu'il a incarnées, quelles sont-elles ? Très tôt elles ont émergé dans la pensée du jeune Charles de Gaulle sous deux formes : une passion sans limite pour la France, sans cesse exaltée, et un désir ardent de la servir au mieux de ses intérêts. Au fur et à mesure du temps, tandis que ses responsabilités et sa maturité grandissent, Charles de Gaulle développe ce schéma initial : la France ne peut être la France sans grandeur. Cette grandeur passe certes par l'indépendance du pays et par son rôle planétaire, par ses performances économiques, mais aussi par un État fort, par un ensemble institutionnel solide et par un outil militaire de pointe. À cet ensemble théorique s'ajoute un autre élément, lui aussi constitutif du gaullisme : le sens de l'adaptation aux circonstances, la capacité maîtrisée entre toutes de saisir le contexte à bras le corps et de le faire évoluer dans le sens de ses valeurs. Les exemples, à vrai dire, ne manquent pas, qui illustrent la rencontre entre l'homme et les événements : le 18 juin 1940, le 13 mai 1958 et le 31 mai 1968 dans une moindre mesure. Au jour le jour, en dehors même de ces moments cruciaux où se joue l'histoire, le gaullisme est une façon concrète de mettre en œuvre la politique, selon une vision d'avenir.

Ce lien très étroit entre la pensée de De Gaulle et le contexte de son époque rend naturellement difficile la transmission telle quelle de son héritage idéologique. L'univers a changé, les références ne sont plus les mêmes : la vision d'une France indépendante des deux blocs n'a plus grande raison d'être dans un monde éclaté où la menace souterraine est multiforme. La manière spectaculaire avec laquelle le Général a défendu la grandeur de la France paraîtrait aujourd'hui un peu déplacée, tant l'émergence d'autres puissances a, par relativité, réduit la place de notre pays dans le monde. Sur le plan institutionnel, le temps a largement érodé le bel édifice construit par Charles de Gaulle et Michel Debré. Le rôle du Conseil Constitutionnel a beaucoup changé, toujours défenseur scrupuleux et attentif de la Constitution, mais de plus en plus arbitre des dispositions légales votées par le Parlement. L'élargissement des compétences des collectivités territoriales, la place grandissante de l'Europe dans la création et la multiplication des lois, tout cela modifie l'équilibre institutionnel initial et rend la souveraineté de l'État plus difficile à cerner. Le "oui" au référendum de Maastricht en 1992, défendu

par le RPR, a mis en place l'Union Européenne et la monnaie unique. C'en est ainsi fini d'une certaine idée de la souveraineté de la France - sans qu'il soit possible de dire si le Général, confronté au nouveau contexte, aurait refusé ou approuvé la mesure et l'évolution qu'elle entraîne. Surtout, la pratique politique a largement entamé le corpus de 1958 : la primauté présidentielle est la première victime de ce lent travail de sape. La cohabitation, en 1986 puis en 1995, a affaibli le pouvoir du Président, et le passage du septennat au quinquennat a quelque peu banalisé une fonction que Charles de Gaulle avait voulue d'essence supérieure.

Est-ce à dire que le gaullisme est un ensemble purement conjoncturel de valeurs, et qu'il n'a pas sa place dans une autre époque que la sienne, face à d'autres enjeux ? Ce serait aller un peu vite en besogne, à la vérité. Car il ne faut pas mésestimer, même longtemps après sa mort, la capacité de vision du Général de Gaulle. Or une grande partie de son œuvre est encore là, qui témoigne de la pertinence de ses vues. Quoi qu'on dise, la Constitution de 1958 est bel et bien encore en place. Avec ses cinquante ans d'âge bientôt, elle n'a rien à envier à celle de la III<sup>e</sup> République, qui a certes duré 65 ans, mais avec les aléas quotidiens et le déboire final que l'on sait. Sur un autre plan, la grandeur de la France, son insolence face aux grands de ce monde, ne sont pas non plus de simples souvenirs : il n'est qu'à constater combien les États-Unis attribuent régulièrement à un vieux réflexe gaulliste ce qu'ils considèrent comme les manifestations d'un anti-américanisme français. Enfin, et peut-être surtout, il faut chercher la continuation du gaullisme dans ce qui relève du symbole, ou de l'inconscient des peuples. Le souvenir du grand homme, placé par les français en tête de tous les sondages de popularité lorsqu'il s'agit de désigner le plus grand français de tous les temps, fait l'unité autour de lui.

Jolie réussite posthume pour un homme qui a toute sa vie désiré l'union des français, en dehors des partis, en dehors des camps, en dehors des chapelles ! Charles de Gaulle incarne, pour le bon sens populaire, un respect de la chose publique, une vision politique, une rigueur, un rayonnement, que beaucoup déplorent ne plus trouver parmi le personnel politique actuel.

À cet égard, l'héritage gaulliste se présente avant tout comme un manque, comme le constat d'une absence, cuisante pour tous.

Robert Galley  
Ancien ministre  
Compagnon de la Libération